



Année scolaire 2025-2026

Dossier de demande d'inscription

Liste récapitulative des documents à fournir

- Fiches de renseignements complétées et signées par les 2 parents
 - Contrat de scolarisation à nous rendre signé.
 - Fiche « Engagement de contribution financière » signée + photocopie du dernier avis d'imposition de la famille
 - Si choix du prélèvement automatique : la demande signée, le mandat de prélèvement à compléter et joindre le RIB.
Chèque d'inscription à l'ordre de « Ecole et Famille Saint Nicolas » : 43€/enfant (vous pouvez regrouper les frais de vos enfants sur un même chèque)
 - Circulaire APEL complétée et le chèque de participation à l'ordre de « l'APEL Saint Nicolas » : 18.50 € ou 6€ (chèque encaissé en octobre)
 - Photocopie du livret de famille
 - Photocopie du jugement de divorce, du mode de garde des enfants...
 - Photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF-GDF, téléphone...)
 - Pour les enfants n'ayant pas encore été scolarisés :
Un certificat médical attestant que l'état de santé et de maturation physiologique et psychologique de l'enfant sont compatibles avec la vie collective en milieu scolaire et photocopie du carnet de vaccination.
- Pour les enfants ayant déjà été scolarisés, documents à remettre à l'école en fin d'année scolaire :
- le dossier scolaire
 - la fiche de liaison ou fiche-navette
 - le certificat de radiation

Ces 3 derniers documents sont indispensables pour valider l'inscription de façon définitive.

Merci de vérifier que votre dossier de demande d'inscription est bien complet.

Dossier à rendre pour le :

Ecole maternelle et primaire Saint Nicolas
28, rue de la Carnoy 59130 Lambersart
03 20 92 28 30 secretariat@stnicolaslambersart.fr